

Aide personnalisée



Corvéables à merci !! Entre mépris et incohérences !

Pour soit disant réduire l'échec scolaire, le gouvernement a organisé à la rentrée 2008, dans la précipitation, l'aide personnalisée et annoncé 3000 suppressions de postes de Rased, estimant sans doute que son nouveau dispositif permettrait à lui seul d'atteindre l'objectif maintes fois claironné de diviser par trois en 5 ans le nombre d'élèves sortant du primaire sans maîtriser l'ensemble des savoirs fondamentaux qu'ils auraient dû y acquérir.

Le SNUipp, qui avait participé aux discussions avec le Ministère s'était refusé à signer le protocole.

Depuis l'aide personnalisée s'est mis, de fait, péniblement en place, le SNUipp a appelé à plusieurs reprises à sa suspension. Pour le SNUipp, prendre en compte les difficultés demande au contraire travail en équipe et intervention d'enseignants spécialisés.



Depuis, un dispositif chasse l'autre ou vient s'ajouter aux autres créés antérieurement. Mais leur mise en cohérence est rarement pensée et leur évaluation quasiment jamais réalisée.

Résultat : un sentiment d'empilement, de précipitation... et d'exaspération (le mot est faible)... domine chez les enseignants qui sont confrontés au manque de temps et à l'impréparation pédagogique, à des résultats peu probants,... Le rôle de l'enseignant n'est pas de faire du sur-mesure. Ce rôle est clairement dévolu aux Réseaux d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté avec les maîtres E ou G, mais aussi avec les autres enseignants spécialisés des services de soins ou des établissements.

Qu'il s'agisse de l'aide à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école, l'enjeu n'est pas d'enfermer l'enseignant seul dans sa classe avec les élèves comme le demande la mise en place de l'aide personnalisée liée à la diminution des interventions du Rased. L'efficacité de l'aide relève de la coopération entre les divers intervenants susceptibles d'apporter leur pierre à l'édifice.

Le SNUipp a clairement dit son refus du dispositif qui externalise la prise en compte de la difficulté scolaire, fragilise les RASED et prive l'ensemble de la classe de 2 h de cours.

CERISE SUR le GATEAU: à cette rentrée, à la demande du recteur, l'IA a fait répercuter par ses IEN une nouvelle modalité d'organisation : 60H d'AP dont 10 maximum pour son « organisation » contre 20 l'an dernier.

- l'IA réduit à 10H le temps d'organisation de l'Aide Personnalisée (bilan, échanges entre collègues, rencontre avec les parents...). L'idée est de tendre, à la rentrée prochaine, vers encore plus de présence avec les enfants.

Pour le SNU-ipp, cela n'est pas acceptable.

C'est une nouvelle fois une marque de défiance envers les collègues où l'on tente d'entretenir la confusion entre préparation et organisation.

Quant au rôle dévolu au directeur, c'est inacceptable ! Pour lui, comme pour les collègues !

Il n'a pas à vérifier ni à "décompter" ce que font ses collègues.

Le SNUipp appelle à ne pas entrer dans ce jeu. Chacun est responsable.

L'administration organise la gabegie dans les écoles alors que nous avons besoin de temps pour préparer, faire des bilans et rencontrer les familles.

Le SNUipp rappelle que l'utilisation de l'ensemble des heures d'aide personnalisée est aussi laissée à l'appréciation des collègues et des équipes qui, s'il n'y a pas ou plus de besoin avéré, peuvent consacrer ces heures au "renforcement de la formation professionnelle continue hors de la présence des élèves" (circulaire 2008-105).

Il est d'ailleurs curieux que cette disposition ne soit jamais rappelée

Le décret lui, n'est pourtant pas modifié... Un oubli révélateur ??

Nous débattons de tout cela lors des prochaines réunions d'information syndicale et nous relaterons vos exigences auprès de l'IA.